

OÙ EN SOMMES NOUS DU DROIT DE PUBLICATION DANS LES LYCÉES ?

Idée reçue

1

**« La responsabilité
de publication, c'est pas
pour les MÔMES ! »**

**MALGRÉ UNE
CIRCULAIRE QUI PERMET
AUX ÉLÈVES, MÊME
MINEURS, D'ASSURER
LA RESPONSABILITÉ DE
PUBLICATION,**

74%*

**DES RESPONSABLES DE
PUBLICATION SONT DES
ADULTES.**

Ces chiffres n'ont **pas évolué** depuis les enquêtes précédentes, ce qui révèle le besoin de faire connaître les textes de référence ainsi que de **veiller à leur application concrète.**

L'Observatoire recommande aux adultes de privilégier la responsabilité de publication des élèves.

*Enquête réalisée par l'Observatoire des pratiques de presse lycéenne en 2017 auprès de 151 rédactions lycéennes.

Observatoire
des pratiques de
presse lycéenne

C'EST QUI, C'EST QUOI ?

Créé en 1998, l'Observatoire des pratiques de presse lycéenne est animé par **Jets d'encre**, association nationale de défense et de promotion de la presse d'initiative jeune. C'est un collectif composé de 26 organisations du monde éducatif et de la presse qui se mobilisent pour soutenir le développement de médias lycéens libres et responsables.

Idée reçue

2

« Un journaliste jeune
ça raconte surtout
N'IMPORTE QUOI ! »

LA FRONTIÈRE ENTRE
"RELECTURE" ET
CENSURE EST PARFOIS
MINCE.

68%*

DES ÉLÈVES SE VOIENT
INTERDIRE CERTAINS
SUJETS.

Ne pas confondre **autocensure**
et **déontologie**. On peut parler
de tout, du moment que le texte
est réfléchi, documenté et dans
les limites de la loi. Avec la presse
lycéenne, les jeunes apprennent
**les bases de la déontologie et du
droit de la presse.**

L'Observatoire recommande
d'instaurer un **climat de confiance**
entre les élèves et les adultes
propice à la liberté d'expression et
à l'apprentissage citoyen, n'ayant
recours à la relecture que si elle est
demandée par les lycéens.

*Enquête réalisée par l'Observatoire des pratiques de presse lycéenne en 2017 auprès de 151 rédactions lycéennes.

Observatoire
des pratiques de
presse lycéenne

C'EST QUI, C'EST QUOI ?

Créé en 1998, l'Observatoire des pratiques de presse lycéenne est animé par **Jets d'encre**, association nationale de défense et de promotion de la presse d'initiative jeune. C'est un collectif composé de 26 organisations du monde éducatif et de la presse qui se mobilisent pour soutenir le développement de médias lycéens libres et responsables.

OÙ EN SOMMES NOUS DU DROIT DE PUBLICATION DANS LES LYCÉES ?

Idée reçue

3

« Un média lycéen,
c'est un repaire de
GLANDEURS ! »

EN RÉALITÉ,

100%

DES LYCEENS RÉALISENT
LEUR JOURNAL SUR
LEUR TEMPS LIBRE ET
S'ENGAGENT DANS LA
VIE DE L'ÉTABLISSEMENT.
IL S'AGIT D'UN TRAVAIL
CONSEQUENT.

La présence d'un journal dans le lycée a un **impact positif** sur la vie de l'établissement pour 47% des répondants de l'enquête*. Ce média permet de souder les élèves, d'investir un espace d'expression et d'apprentissage citoyen. Il contribue à une **dynamique collective**.

L'Observatoire recommande aux établissements de **soutenir** les rédactions existantes et d'encourager davantage la création de médias lycéens.

*Enquête réalisée par l'Observatoire des pratiques de presse lycéenne en 2017 auprès de 151 rédactions lycéennes.

Observatoire
des pratiques de
presse lycéenne

C'EST QUI, C'EST QUOI ?

Créé en 1998, l'Observatoire des pratiques de presse lycéenne est animé par **Jets d'encre**, association nationale de défense et de promotion de la presse d'initiative jeune. C'est un collectif composé de 26 organisations du monde éducatif et de la presse qui se mobilisent pour soutenir le développement de médias lycéens libres et responsables.